

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X^e VOLUME

n^o 19



JUILLET

1884

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Reusse, conservateur du matériel.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents
M. Delmont, secrétaire-général provisoire.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Colas, conservateur du matériel.

Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion.
— M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny.
— M. Deslairs. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Conlé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Félix Dupuis. — Fossiez. — Guinand. — Minard. — Salot. — Noché. — Lozet. — Bougeon-nier. — Palfroy. — Delmont. — Tirllet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 49. — JUILLET 1884.

EXPOSITION D'HORTICULTURE Des 21, 22, 23 et 24 Juin 1884.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution des récompenses a eu lieu le dimanche 22 juin, à la suite de celle de l'agriculture, dans l'ancienne église Saint-Pierre, dont le vaisseau était à peine suffisant pour contenir la foule qui s'y était donné rendez-vous.

Nos deux sociétés de musique, que l'on trouve toujours portées à faire plaisir, prêtèrent leur harmonieux concours à cette cérémonie.

La distribution des récompenses a eu lieu successivement sous la présidence des présidents respectifs, assistés de M. Petit-Dossaris, sous-préfet, de M. Fontaine, maire de Senlis, présidents d'honneur; de M. Paisant, président du tribunal, de M. le Procureur de la République.

M. Vernois, président, après avoir remercié M. Martin, président de la Société d'agriculture, de ses gracieuses paroles pour la Société d'horticulture, adresse un pieux hommage à la mémoire de M. Bruïet, le regretté secrétaire-général qui, depuis tant d'années, prodiguait ses soins intelligents et dévoués à la Société.

Puis il invite l'assemblée à entendre les fragments qui ont pu être réunis du rapport préparé par M. Bruïet, la veille de son décès.

La lecture de ce rapport a été faite par M. Brochon.

Messieurs,

Il y a 44 ans, les deux Sociétés d'Agriculture et d'Horti-

culture fêtaient ensemble, comme aujourd'hui, les lauréats de leurs concours. Tout semblait en ce moment devoir réussir au gré de nos désirs. Malheureusement des revers, des désastres sans précédents dans l'histoire vinrent mettre la France en péril : grâce à l'énergie de ses habitants, elles se sont relevées et se trouvent aussi fortes qu'autrefois. En a-t-il été de même au point de vue industriel, commercial et agricole ? Hélas ! non.

Les causes de cet arrêt dans la prospérité agricole, sont multiples. Chacun peut prendre sa part de responsabilité ; mais, avouons-le, les événements entraînent quelquefois involontairement les hommes au-delà de leurs prévisions.

Au point de vue agricole, le propriétaire, en conservant dans ses baux l'ancienne rédaction et n'étudiant pas les modifications qu'il pourrait y apporter, tant à son avantage qu'à celui du fermier, devient en partie responsable de la situation.

Un mot sur certains produits traités ordinairement par l'horticulture qui pourraient convenir à la petite culture et souvent même à la grande culture :

La production des choux-fleurs, en se répandant dans les champs, n'a-t-elle pas fait la fortune des habitants de *Chambourg* et de *Roskoff* ? Ne voyons-nous pas aujourd'hui l'asperge et l'artichaut cultivés à la charrue ? *Farneuse* ne s'enrichit-il pas avec ses navets ? Le poireau ne couvre-t-il pas de vastes champs dans les environs de Paris, aussi bien que les oignons dans la vallée d'Automne, les haricots à Soissons et à Liancourt. Un grand nombre d'autres plantes pourraient trouver place dans les champs et donneraient des bénéfices que la culture du blé ne peut plus fournir.

Mais, dira-t-on, cela ne peut se faire qu'en petite culture ! Je ne vois pas où serait le malheur si l'homme né au village y restait, au lieu de venir chercher dans les villes un bonheur qu'il rencontre bien rarement.

L'arboriculture offre aussi de précieuses ressources pour

la mise en valeur des terrains ; et sans parler de ce propriétaire anglais qui a planté 300 hectares en arbres fruitiers, je pourrais citer l'exemple de la commune de Plailly, qui garnit ses chemins de grande communication de pommiers.

Cet exemple est suivi par des communes voisines.

Notre jardin d'expériences, qui depuis longtemps fournit des greffes de fruits de table, pourra dans un an donner les greffes des meilleures variétés de pommes à cidre.

La culture des fleurs elles-mêmes est rémunératrice, mais n'aurait-elle que cet avantage de faire aimer la maison paternelle, il faudrait s'y adonner avec ardeur.

Des spécimens de presque tous les produits horticoles dont je viens de vous entretenir ornent dans ce moment notre Exposition ; mais je n'ai que trop fait attendre les lauréats auxquels le jury a décerné les récompenses suivantes :

Le Jury était composé de :

- MM. BENOIST, président de la Société d'horticulture de
Braisne (Aisne), président ;
DELVERT, secrétaire de la Société de Dammartin ;
DUMONTIER, délégué de la Société de Vincennes ;
TABAR, délégué de la Société de Montmorency ;
MONTIGNY, délégué de la Société d'Orléans.

GRAND PRIX D'HONNEUR, médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par la ville de Senlis :

M. CHENET, jardinier au château de Mouchy, pour l'ensemble de son exposition dans tous les concours.

PREMIER CONCOURS

Légumes.

1^{re} Catégorie. — Jardiniers et Amateurs.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. le baron de Morell, conseiller général du canton de Nanteuil :

M. DURONSOY, jardinier chez M. Boissonnas, à Senlis.

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Guérard, propriétaire à Senlis :

M. THOMAS, jardinier chez M. de Maricourt, à Senlis.

Médaille d'argent de 3^e classe :

M. TEMPS, instituteur à Saint-Maximin (lot scolaire).

2^e Catégorie. — Horticulteurs-Marchands.

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Serrin, conseiller général du canton de Neuilly-en-Thelle :

M. ROLAND, cultivateur à Courteuil.

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Gaillard, conseiller général du canton de Creil :

M. LEBON, jardinier-maraicher à Senlis.

Médaille de vermeil de 2^e classe :

M. BARBIER, jardinier-maraicher à Senlis.

3^e Catégorie. — Etablissements publics.

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par les Dames patronnesses :

M. PECQUET, jardinier de l'Hospice de Senlis.

DEUXIÈME CONCOURS

Serre chaude.

1^{re} Catégorie. — Jardiniers et Amateurs.

1^{er} PRIX, médaille d'or, offerte par M. Moquet, conseiller général du canton de Betz :

M. VAUDIER, jardinier au château de Châalis.

2^e PRIX, médaille d'or, offerte par M. Le Brun, de Creil :

M. GUINAND, jardinier chez M. Guérard, à Senlis.

Médailles d'argent de 2^e classe :

M. DUBRAY, jardinier chez M. Boussard, à Vémars.

M. THORIGNY, jardinier au château de Béthancourt.

TROISIÈME CONCOURS

Serre tempérée.

1^{re} Catégorie. — Jardiniers et Amateurs.

Médaille de vermeil de 3^e classe :

M. BANBIER, jardinier chez M. Baudet, à La Chapelle-en-Serval.

2^e Catégorie. — Horticulteurs-Marchands.

Médaille d'or, offerte par M. le duc d'Aumale, président du Conseil général :

M. LOZET (CHARLES), horticulteur à Senlis (fleurs en pot).

QUATRIÈME CONCOURS

Plantes de pleine terre.

1^{re} Catégorie. — Jardiniers et Amateurs.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Fontaine, maire de Senlis :

M. LOZET (ALBERT), jardinier chez M. Muster, à Aumont.

2^e Catégorie. — Horticulteurs-Marchands.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Roblin, maire de Betz :

M. JAZÉ, horticulteur à Senlis (un lot de rosiers tige).

CINQUIÈME CONCOURS

Arboriculture et Fruits.

(Néant).

SIXIÈME CONCOURS

Fleurs coupées.

Médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Lecoq-Dumesnil, de La Chapelle-en-Serval :

M. BARBOU fils, à Dammartin.

SEPTIÈME CONCOURS

Industrie.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Léon Chevreau, député de l'Oise :

M. LAQUAS, constructeur à Presles, pour ses serres et châssis.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. MESLIER, à Varolles, pour ses appareils de chauffage.

Médaille d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Baudet, propriétaire à La Chapelle-en-Serval :

M. VÉRON, à Senlis, pour ses échelas et tuteurs en fer.

Médailles d'argent de 2^e classe :

M. PLATEL, à Paris, pour sa coutellerie de jardins.

M. LEROUX, à Senlis, pour ses instruments horticoles.

Médaille d'argent de 3^e classe :

M. MALLET, pour ses microscopes.

HORS CATÉGORIES

Médaille d'or, offerte par M. Franck Chauveau, député de l'Oise :

M. DUBARLE, professeur de la Société de Senlis (bonne tenue de son jardin et soins qu'il apporte à développer le goût de l'horticulture dans l'arrondissement).

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Cuvinot, sénateur de l'Oise :

M. MASSON, au Meux, près Compiègne (exposition d'insectes utiles et nuisibles).

Médaille d'argent de 3^e classe :

M. LOZET (JULIEN), à Senlis (plans de jardins).

Le Jury regrette qu'il ne lui soit pas permis de décerner une récompense à M. BORDIER, horticulteur à Senlis, pour l'ensemble de sa belle exposition (est hors concours).

LONGS SERVICES

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Turquet, conseiller d'arrondissement du canton de Senlis :

M. LEROY (LOUIS), jardinier chez M. Dupuis, de Pontarmé, 25 années de bons et loyaux services dans la même maison.

Médailles d'argent de 2^e classe :

MM. COLAS (PIERRE), jardinier chez Mme de Parseval, 44 ans de bons et loyaux services dans la même maison.

BOUGEONNIER (ALFRED), jardinier chez M. Vincent-Bourbonneau, 44 ans de bons et loyaux services dans la même maison.

APPORTS EN SÉANCES EN 1883

Section de la Chapelle-en-Serval.

CULTURE POTAGÈRE

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Serrin, conseiller général du canton de Neuilly-en-Thelle :

M. BARBIER (EMMANUEL).

Médaille d'argent de 2^e classe :

M. DUBRAY (ISIDORE).

FLEURS

Médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Robert, député de l'Oise :

M. BARBIER (EMMANUEL), déjà nommé.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. DUBRAY (ISIDORE), déjà nommé.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

CULTURE POTAGÈRE

Médaille d'argent de 2^e classe :

M. BÉLARD, jardinier au château de Rozières.

MEMOIRES PRÉSENTÉS PAR LES INSTITUTEURS

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Dupuis, conseiller général de l'arrondissement de Senlis :

M. POMMERY, instituteur à Nogent-les-Vierges.

Médailles d'argent de 1^{re} classe, offerte par M. Berdin, conseiller général du canton de Pont-Sainte-Maxence :

M. TEMPS, instituteur à Saint-Maximin (déjà nommé).

M. DELYE, instituteur à Chevreuille.

Médaille d'argent de 2^e classe :

M. JOLIBOIS, instituteur à Silly-le-Long.

M. le Président donne la parole à M. Brochon sur les mémoires présentés par les instituteurs :

Mesdames, Messieurs,

Il y a bientôt 2 ans, notre honorable et éminent collègue M. Thirion, vous a entretenu de l'enseignement horticole dans les écoles primaires; aujourd'hui, sa santé, quoique un peu améliorée, est encore chancelante et ne lui permet pas d'accomplir la mission de vous faire un rapport sur les mémoires présentés cette année dans le concours ouvert entre les instituteurs de l'arrondissement de Senlis.

Je suis donc chargé de vous dire quelques mots sur ce qui a trait à l'article 17 du règlement de notre Exposition.

Plusieurs instituteurs répondirent à notre appel; la commission composée de MM. Halouin, inspecteur primaire, président, Lozet, Dubarle, Colas, Palfroy, Dudrumet, assistée de MM. Brochon et Bruiet, eût à examiner quatre rapports, très remarquable par leur clarté et leur rédaction, et dans la séance du 8 juin dernier, après avoir entendu divers candidats et le résumé détaillé de M. le rapporteur sur le mémoire de chacun d'eux, la commission a décidé que :

M. A. POMMERY, instituteur à Nogent-les-Vierges, méritait

la médaille de vermeil 1^{re} classe, offerte par M. Dupuis, conseiller général du canton de Senlis.

M. TEMPS, instituteur à Saint-Maximin, méritait la médaille d'argent 1^{re} classe, offerte par M. Berdin, conseiller général du canton de Pont-Sainte-Maxence.

M. J. DÉLIE, instituteur à Chevreuille, méritait, *ex æquo*, une médaille d'argent 1^{re} classe.

M. A. JOLIBOIS, instituteur à Silly-le-Long, méritait une médaille d'argent 2^e classe.

Nous rappelons aux lauréats que nous venons de nommer notre désir de les voir traiter, à la première occasion des moyens à employer pour aider la fécondation artificielle des fleurs; ils voudront bien se souvenir des questions posées sur ce sujet, par M. Lozet.

Nous leur faisons remarquer aussi que l'instituteur primaire, par ses études et son titre, doit savoir apprécier et reconnaître toute l'utilité de s'occuper de la terre, en agriculture ou en horticulture, deux sœurs qui, se donnant la main, ne peuvent et ne doivent se quitter; continuez donc votre œuvre, Messieurs, et souvenez-vous bien, souvenez-vous toujours, que sur les bancs de vos classes, vous avez devant vous des élèves qui formeront la génération nouvelle de la France, rendez-les studieux, indiquez leur et sachez leur faire apprendre imperturbablement, les devoirs civiques et moraux d'abord, l'instruction ensuite, qui, nous l'espérons, sera secondée par une bonne éducation chez leurs parents.

Pour atteindre ce but, n'avez-vous pas autour de vous l'appui de l'autorité supérieure : Préfet, Sous-Préfet, Inspecteur d'Académie, Inspecteur primaire et les auxiliaires délégués cantonaux et membres des commissions scolaires? A propos de ces dernières, appelées à jouer un rôle immense dans l'instruction, elles ne pourront réussir à faire aimer la loi du 28 mars 1882, que par la persuasion, la persévérance, l'amour de faire le bien, et, pour emprunter le symbole des fleurs aujourd'hui en question dans l'Exposition, nous dirons aux instituteurs et institutrices : Voyez la *Giroflée*, c'est la *dou-*

ceur ; voyez l'*Anémone*, c'est la *sagesse* ; voyez la *Primevère*, c'est l'*espérance*. Avec toutes ces vertus, vous contribuerez à former des sujets sains d'esprit et honnêtes ; et vous aurez alors bien mérité de la France, qui compte sur vous, ainsi que de M. le Ministre de l'instruction publique, qui vous suit avec des yeux paternels.

Avant de lever la séance, M. Vernois remercie toutes les autorités qui ont bien voulu honorer la fête de leur présence, les exposants qui ont si bien contribué à son éclat. Il remercie également les sociétés musicales, qui ont su, il dit, charmer les oreilles pendant la distribution des récompenses.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 JUILLET 1884. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

4 nouveaux membres sont présentés.

La correspondance se compose de :

1° Une lettre de M. le docteur Benoist, président du jury de l'Exposition, donnant le texte des paroles prononcées par lui au banquet (imprimé au *Journal de Senlis* du 29 juin).

Il regrette que le petit nombre d'exposants ait obligé le jury à suivre une classification qui n'est pas d'accord avec notre règlement et rend justice à la beauté des lots exposés.

2° Une lettre du Président de la Société de Dammartin, faisant l'éloge de M. Bruiet et s'associant à notre deuil.

M. le Président Vernois lui a adressé une lettre de remerciements.

3° Une lettre de M. le Secrétaire de la Société d'horticulture de Dammartin, nous demandant à nous louer notre tente pour leur exposition d'août 1884.

Une commission composée de MM. Delmont, Macret, Dubarle est nommée à l'effet de savoir quel en serait le prix pour le cas où la dite location aurait lieu aux frais de la Société, sans s'écarter des bases suivantes : qu'en tout cas il doit revenir net 200 fr. à la Société, et que la Société de Dammartin répond de tous risques, même en cas de force majeure (sauf à elle à se couvrir par une assurance).

La commission a conclu dans les termes suivants, et M. le Président a écrit dans le même sens.

Prix demandé pour montage et démontage par M. Marinier, 245 fr. ; 285 fr transports compris. Le montage ayant lieu aux frais de la Société de Dammartin, obligation pour elle de prendre notre ouvrier environ 6 à 7 jours, au prix de 12 fr. par jour.

La correspondance imprimée comprend :

1° Envoi par le Ministre du commerce de 6 questionnaires agricoles qu'on répartit ainsi dans la Société : 4 pour La Chapelle, 1 pour Nanteuil, 1 remis à M. Macret, 1 à M. Dubarle, 1 à M. Lozet, 1 conservé aux archives.

2° Envoi du Ministre de l'instruction publique de volumes de la *Revue des travaux scientifiques*.

3° Avis du ministre que la date de l'Exposition d'Amsterdam est changée.

4° Le procès-verbal ci-dessous :

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 15 JUN 1884. — PRÉSIDENTE DE M. BAUDET.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. Emmanuel BARBIER, 1^{er} lot : 17 variétés de Sellargonium, 1 Hortensia.

2° lot : 37 variétés de légumes nouveaux.

Une mention très honorable lui est accordée pour le premier lot, et la même mention pour le deuxième lot.

2° Par M. DUBRAY, de Vémars, 1^{er} lot : 26 variétés de légumes nouveaux.

2° lot : 15 variétés de Coléus, 20 d'Éillet de poète.

Une mention très honorable pour chacun des lots.

M. le Secrétaire-général donne communication des décisions prises par le Conseil d'administration.

Démarches à faire auprès de M. le Maire de Senlis, pour obtenir la salle voisine pour y loger notre tente.

Vote de la dépense nécessaire à la mise en place d'œillelets supplémentaires et de petites cordes sur les toiles de la couverture de la tente.

M. Brochon est désigné pour faire les démarches nécessaires pour l'assurance de la tente : 1^o montée ou démontée à Senlis; 2^o éventuellement : Louée ou prêtée à Senlis ou ailleurs pour expositions, banquets, etc.

M. Delmont accepte les fonctions provisoires de Secrétaire-général, jusqu'au moment où le Bureau sera renouvelé.

La séance se termine par le tirage d'une tombola composée de quelques lots abandonnés ou non réclamés à la tombola de l'Exposition. 2 numéros sont attribués à chacune des sections de La Chapelle et Nanteuil (leurs numéros ne sont pas sortis).

Avant de lever la séance, M. le président Vernois prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

C'est aujourd'hui la première assemblée depuis la catastrophe qui nous a privés des services si dévoués de notre regretté secrétaire-général, M. Bruiet.

Je ne puis lever cette séance sans vous dire encore quelques mots qui soient un simple et succinct exposé de sa vie.

M. Bruiet était né à Senlis, il ne l'avait quitté que pendant peu d'années, il y était revenu avec plaisir et aussitôt il s'était remis à ses travaux.

Conseiller municipal, il prenait avec feu les intérêts de ceux qui lui avaient confié ce mandat.

Administrateur de l'Hospice, il apportait tous ses soins à faire régner dans ce grand établissement l'ordre et l'économie, tout en rendant aux vieillards et aux enfants qui l'habitent la vie la meilleure et la plus confortable possible.

Enfin, comme secrétaire-général de la Société d'horticulture, il y consacrait tous ses soins.

M. Bruiet a été un homme utile à son pays; ces hommes sont plus rares qu'on ne le pense, et ce que nous pouvons désirer, c'est que sa conduite soit imitée.

Ce que je dis de M. Bruiet, j'en suis certain est approuvé par tous les membres de la société; nos regrets sont grands et nous conserverons longtemps son souvenir.

Membre admis dans la Séance du 6 juillet 1884.

M. PIGEON, restaurateur à Senlis.

Leçons d'Horticulture

AOUT 1884.

Greffes des Arbres et des Rosiers.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 3, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 7, à 9 heures du matin, chez M. Dupré.
<i>Précy :</i>	Jeudi 7, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 10, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
<i>Nogent-l.-Vierges :</i>	Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Brasseuse :</i>	Jeudi 14, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 17, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 17, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Saint-Maximin :</i>	Jeudi 21, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 21, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Gallé.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 24, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 24, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 28, à 10 heures du matin, chez M. Thiéhard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 28, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	18 fr.

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Avis.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8^o. orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïciculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus
S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)